

Bulletin trimestriel
Trente et unième année. N° 123
4 ème trimestre 2011
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
N° d'agrèation : P 705132

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
1400 NIVELLES
6/1365



LE
BULLETIN
DES
RETRAITES



DU PERSONNEL DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT GERES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ET LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE

**Association pour
la promotion de
la retraite active,
fraternelle et
solidaire**



Editeur responsable :

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.
(J.P. Charlier, La Voie qui Monte, 28 - 5020 Namur)

LE BULLETIN DES RETRAITES

du personnel des services et établissements d'enseignement gérés par la C.F et la C.G.

Bulletin d'information publié par
l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

Siège social : Internat Autonome C.F. - Rue Fief de Rognon, 13 - 1400 Nivelles

SOMMAIRE

<u>Mot du Président</u>	Claude Van Malder	2
<u>Excursion à Guise</u>	Raymond Sallé	3-4
<u>Assurance hospitalisation</u>	Achille Debrus	5
<u>Bon à Savoir</u>	Victor Carlier	6
<u>Recrutement - Agenda - Vacances à la Panne</u>	Conseil d'administration	7
<u>Poésie et prose poétique</u>		
<i>Le bel âge</i>	Francis Duchesne	8
<i>Symphonie d'oiseaux</i>	Anne-Marie Storm	8
<u>Déclaration du Ministre-Président R. Demotte</u>	Claude Van Malder	9
<u>Agenda culturel</u>	Denise Hacquin	10
<u>Notre calendrier</u>	Michel Vanderpypen	11
<u>Grand concours de fin d'année</u>	Jacques Delfosse	11
<u>Billet d'humeur</u>	Raymond Sallé	12-13
<u>In memoriam</u>	Henri Vets	14-15
<u>Petites annonces</u>	Jean-Pierre. Charlier	16

Le conseil d'Administration de l'Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs voeux de bonheur et de santé pour 2012

LE MOT DU PRESIDENT

Dans son dernier « CALEPIN », le Centre d'Action laïque - Brabant wallon publie un dossier « Enseignement ». Dans la présentation de l'article « Enseignement : l'ascenseur social est-il en panne ? », on peut lire la phrase suivante :

« L'école doit redevenir un moteur de changement contre l'inégalité et pour l'émancipation sociale et intellectuelle ».

Tout un programme ! Si l'on se réfère aux résultats de l'enquête PISA, au vu de l'organisation générale de « ses » écoles, la Communauté française Wallonie-Bruxelles est loin d'atteindre ce très louable objectif !

Nous vous livrons, ci-dessous, résultats et analyse du test PISA, publiés dans la revue citée ci-dessus.

Nous vous souhaitons bonne lecture et lisons, avec toute l'attention qu'ils méritent, les remarques et commentaires adéquats que vous voudrez bien nous adresser.

Claude Van Malder

Enquête PISA:

la Communauté française à la traîne

PISA (Programme for International Student Assessment) est une enquête menée tous les trois ans auprès de jeunes de 15 ans dans les 34 pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et dans de nombreux pays partenaires. Elle évalue l'acquisition de savoirs et savoir-faire essentiels à la vie quotidienne au terme de la scolarité obligatoire. Les tests portent sur la lecture, la culture mathématique et la culture scientifique et se présentent sous la forme d'un questionnaire de fond. Lors de chaque évaluation, un sujet est privilégié par rapport aux autres. Les premières collectes de données ont eu lieu en 2000, les suivantes en 2003, en 2006 et en 2009. La prochaine collecte est prévue pour 2012.

Lecture		Mathématiques		Sciences				
1	Corée	539	1	Corée	549	1	Finlande	534
2	Finlande	536	2	Finlande	541	2	Japon	539
3	Canada	524	3	Flandre	537	3	Corée	538
6	Flandre	519	4	Suisse	534	6	Flandre	526
15	C. Germ.	498	9	C. Germ.	477	11	C. Germ.	479
23	OCDE	483	20	OCDE	486	19	OCDE	501
24	Grèce	490	28	Grèce	488	25	Grèce	482
40	Roumanie	421	40	Mexique	419	40	Mexique	418

Résultats de l'enquête PISA 2

Une lecture rapide de ces classements nous apprend que pour les trois matières (lecture, mathématiques et sciences), aux tests PISA 2009, la Communauté française se situe en dessous de la moyenne de l'OCDE et qu'elle est dernière de classe en Belgique puisque tant les germanophones que les néerlandophones ont de meilleurs résultats.

Si on prend les 10% les plus performants en lecture de la Communauté française et qu'on les compare aux autres 1^{er} déciles des pays de l'OCDE, nous nous classons dans la moyenne supérieure, ce qui prouve que notre élite liseuse fait partie des meilleurs. Ceci ne doit pas occulter le fait que 23 % des élèves de la Communauté française se trouve en dessous du niveau 22, ce qui nous place en avant-dernière place avant le Mexique.

Il existe du point de vue international une corrélation entre le degré d'inégalité sociale et le degré d'inégalité scolaire. Chez nous, elle se marque particulièrement puisque le quartile inférieur de performance aux tests PISA est essentiellement composé d'enfants issus des classes sociales les plus défavorisées et/ou d'origine immigrée.

Chez nous, ce sont généralement les enfants des couches sociales défavorisées qui sont orientés vers l'enseignement technique ou professionnel. Cette réorientation trop précoce ne contribue en fait qu'à perpétuer la hiérarchisation de la société.

Un enfant d'ouvrier n'a que peu de chances de faire des études supérieures, universitaires ou autres.

Cette analyse des résultats de l'enquête PISA a été réalisée par le FAPEO. Elle peut être consultée dans son intégralité à l'adresse www.fapeo.be/the-matthiques/2010/PISA_2009.pdf.

EXCURSION A GUISE

Mercredi 12 octobre. Ah! zut alors ! , quelle maussade journée à oublier dare-dare. A Mons, le car accuse un quart d'heure de retard. En chemin, le ciel gris plombe la Thiérache : tantôt, il crachine, tantôt il pleuvote. Finalement, vers 15 heures, les nuages sueront franchement.

Mercredi 12 octobre. Ah ! la belle et mémorable journée !

- une diligence Couvy-Cars confortable et rutilante, emportant 31 voyageurs ; un cocher, Georges, maîtrisant paisiblement l'ardeur de ses 400 chevaux, sachant, le coquin, habilement complimenter les dames en évoquant charme et beaux yeux ;
- la découverte de la Thiérache, aux infinies vertes prairies délimitées par les haies, instillant le sentiment d'un environnement calme et préservé ;
- la visite du château-forteresse de Guise, théâtre de mille ans d'histoire et de rudes combats ;
- un réconfortant repas précédé d'un apéritif-maison au restaurant « la Ferme de Jonqueuse » à Macquigny ;
- la visite du Familistère Godin remarquablement commentée par Eric.

CHATEAU-FORTERESSE

Notre arrivée à Guise coïncida avec une accalmie du ciel. Chouette pour la visite extérieure de la forteresse. Terrain effectivement accidenté, sol non plane, herbes mouillant les chausses non appropriées, donnèrent à ce parcours une note sportive, de l'essoufflement et un peu de souffrance aux articulations en lutte avec l'arthrose.

A l'entrée de la forteresse, on découvre un des cinq bastions à orillons. La frontière avec l'ennemi étant proche, elle fut, sous Claude de Lorraine, aménagée en un système de défense parmi les plus modernes et efficaces d'Europe. Un architecte italien, dont le nom m'échappe, en conçut les plans.

L'intervention ultérieure de Vauban fut sans véritable incidence sur la structure en dur. Du vaste domaine où le végétal domine nous verrons relativement peu. Extérieurement, seul le donjon écimé domine. A son sommet, superbe vue de Guise, des ateliers Godin et du familistère. Sur le plateau sont visibles les restes arasés de la collégiale et, à proximité, de ruines. A cent mètres, la visuellement attrayante demeure sans eau potable de notre guide - il parcourt 1.200 mètres pour s'en approvisionner - s'évertuant à parler haut pour les oreilles malentendantes. Une photo antérieure à la grande guerre montre le lieu tel qu'il était avant le pilonnage par l'artillerie et notamment le puits, désormais inactif, plongeant jusqu'à une dérivation de l'Oisé, 90 mètres plus bas.

La véritable surprise vint du complexe souterrain : murs épais de près de 6 mètres, jolies galeries voutées en briques plongeant avec des effets d'arcades vers les contre-mines et les couloirs d'écoute, et, pour compléter le système défensif de l'entrée, l'ancre des pestiférés et des lépreux, le bacille de Hansen complétant les armes d'hast et de jet, les mousquets et les boulets. Inconscience, témérité ou incrédulité des assaillants ?, l'histoire nous dit cependant que cette forteresse fut prise et reprise au fil du temps.

La garnison pouvait accueillir jusqu'à 3000 hommes. En 1923, vendu par l'armée à un entrepreneur le site fut converti d'abord en carrière, ensuite en décharge. Le classement en monument historique s'effectua en deux temps : le donjon en 1924, le château en 2008.

Les remarquables bénévoles du « Club du vieux manoir » veillent à la restauration du domaine, petit à petit ; un intéressant musée a été aménagé par leurs soins ; de nombreuses activités sont organisées et notamment des camps pour jeunes. Bravo !



Entrée de la forteresse, le bastion à Orillons



Le donjon

FAMILISTERE GODIN Préambules au compte-rendu :

- Remémorons-nous quelle était la condition ouvrière au XIX s, rappelons-nous Zola. Pour ma part, je garde, bien vif en mémoire, un article de la Libre Belgique (je dis bien la LB), de la fin des golden sixties : le journaliste y rappelait le rang auquel fut ravalé l'ouvrier : un outil, une machine !

- Quelques dates et nombres (diverses sources) : Jean-Baptiste André GODIN : °1817-†1888. La poêlerie Godin transférée à Guise, en 1846, cédée à la firme Le Creuset, en 1968 et ultérieurement aux Cheminées Philippe. Nombre d'habitants à Guise : en 1846 : 3.528 ; 1861 : 4.529 ; 1886 : 7.677 ; 1891 : 8.153 ; puis, une régression démographique constante pour aboutir à 6.805 en 1968 et 5.365 en 2008. Conception du familistère fixée en 1858 ; construction du Palais social à partir de 1860 (classé monument historique depuis 1994, du pavillon Landrecies en 1878, du pavillon Cambrai en 1883, permettant d'atteindre 495 logements, dissolution en 1968. Après la restauration en cours du Palais social : 90 logements ; les pavillons, non classés, sont entièrement occupés. Construction du familistère Godin jouxtant le canal de Willebroeck, à Bruxelles, en 1887, dissolution en 1968, également. Phalantère-familistère = ruche bourdonnante, alors que la règle de l'habitat était la maison ou la chaumière individuelle.

Fils d'ouvrier, ouvrier lui-même ayant parcouru la France comme compagnon pendant 3 ans, Godin mit ses bienveillantes convictions en pratique dès que son entreprise prospéra à la faveur d'un brevet déposé: construction de poêles en fonte. Il estimait éthique que la richesse engendrée par leur travail revienne aux travailleurs. Leur bonheur ne pouvait être atteint, qu'exempts de soucis de premières nécessités. S'inspirant de Fourier, tirant leçon d'une coûteuse mésaventure au Texas, il conçut et créa un familistère comportant logements, économat, nourricerie, pouponnat, bambinat, école, piscine, lavoir, théâtre, kiosque à musique, jardin d'agrément et potager. J'en passe, je présume. Mais pas de lieu du culte. Déiste mais anticlérical. Enchâssées dans un mur, encadrant une entrée, deux plaques invoquent; l'une « Dieu nous soit en aide », l'autre « Homme soit nous favorable ».

Le fil conducteur de sa pensée est bien l'épanouissement des individus par l'instruction, l'éducation, la culture et le travail. Sans oublier ni leur santé : d'où espace, lumière, le souci d'hygiène, ni l'équité : meilleurs salaires et primes. Seul un système rassembleur faisant appel à la collectivité permettait d'atteindre l'équivalent de la richesse. Godin poussera le souci d'intégration jusqu'à loger parmi ses employés et ouvriers. Il se distinguera du paternalisme en créant non seulement une coopérative de consommation dont les bénéfices de l'économat servaient à payer les salaires du personnel y affecté mais surtout une coopérative de production. La construction du familistère fut à sa charge ; une grande partie de son avoir revint à la coopérative de production à son décès. Fallait avoir des convictions solidement ancrées pour agir à ce point en généreux philanthrope !

Notre guide fit remarquer que Godin dérangerait tous azimuts ; l'Eglise, la bourgeoisie, les commerçants, les citadins ne bénéficiant pas des avantages octroyés à ceux qui vivaient « dans les briques ». Mais aussi les penseurs de gauche ne concevant pas l'émancipation de la classe ouvrière sans lutte de classes ou révolution. Pacifique, Godin croyait au consensus. En somme il fut un homme esseulé. Et parfois incompris au sein même du familistère. Parmi les nombreuses pensées apposées de-ci de-là sur les murs, je me souviens de l'une d'entre-elles, lorsque s'adressant au personnel (c'était postérieur à 1880) il déclara : « c'est malgré vous que j'ai ... ». Il couronna son oeuvre par maints actes hors normes, intempestifs : hausser les salaires, intéressement au bénéfice, réduire le temps de travail, obligation scolaire jusqu'à 14 ans (c'était 10 en France), prendre en charge les études des plus talentueux, interventions dans les frais médicaux et pharmaceutiques, épargne, retraite, etc... Quel précurseur !

La visite du domaine dont nous n'eûmes qu'un aperçu, faute de temps, commença par l'économat où se tient une exposition « Du Château des ducs au Palais social » et s'acheva par le pavillon central du palais social qui me laissa pantois par sa luminosité, en dépit de la grisaille. Cette construction en quadrilatère, haute de 3 étages, communique par des passages abrités avec les deux ailes latérales. Le toit en verre préserve la cour de la pluie, favorise la ventilation et l'évacuation de l'humidité. La largeur des coursives cernant chaque étage permet de se croiser aisément. La recherche de luminosité dans les logements est obtenue par des fenêtres s'agrandissant au fur et à mesure que l'on descend d'étage. Le chauffage est individuel. Chaque étage est alimenté en eau. Pour éviter humidité et moisissures, interdiction de lessiver dans les logements. De larges escaliers sont implantés au coin du quadrilatère. Des caves, nous ne les verrons pas, sont éclairées par des ouvertures grillagées aménagées dans la cour sous laquelle elles se situent. Dans la cour, lieu de rencontre, sorte d'agora, se tenaient la fête de l'enfance et la fête du travail. J'eus le temps de voir deux appartements meublés et d'admirer, au 3^e niveau, de nombreux poêles ; je distinguai particulièrement ceux qui contenaient, intégrés au volume, un récipient pour chauffer l'eau muni d'un robinet pour la distribution. Et, aussi, un autre, petit et solitaire, destiné à chauffer une batterie de fers à repasser calés en oblique. La vie en collectivité, réglementée (nos actuels actes de base, en somme), ne fut pas dépourvue de conflits mais, de mémoire, il me semble qu'il n'y eut jamais que trois exclusions.

Les travailleurs étaient propriétaires de la société mais locataires de leur appartement. Les logements étaient attribués en fonction de la composition de la famille. Godin voulut que l'Oise fasse césure entre l'usine et la vie privée. Au fil du temps, mi-XX s, ces logements furent cause de dissensions, les enfants ayant bénéficié d'un droit de préemption. L'esprit du familistère subit quelques bémols.

Etait-il un utopiste ? J'esquive et pose d'autres questions :

- 1) Quel ordre économique et social fit-il l'unanimité ? Fut ou est équitable et respectueux envers tous ? A surmonté une profonde récession ?
- 2) La résurgence de l'individualisme est-elle évitable, les hommes étant ce qu'ils sont, sitôt conquise une certaine aisance ?

Le familistère fonctionna un siècle. Belle longévité pour une utopie. Le déclin suivit inéluctablement celui de l'entreprise, la modernité ayant mis aux placards les poêles en fonte émaillée, et l'ouverture du marché européen n'étant pas restée sans effet. Quelle bouleversante découverte que la pensée de cet ambitieux humaniste concrétisée par une oeuvre mûrement réfléchie là où nombre de critiques penseurs se complurent dans la théorie. « Plutôt que de parler, j'agis ». Après son décès, il fut statufié. Serais-je excessif en soutenant que ce n'était que justice malgré mon aversion pour le culte de la personnalité ? Le sens que le bonhomme donna à sa vie, m'a rémué.



Le palais social et la statue de Godin



Le Familistère : cour intérieure du pavillon central du palais social

Vifs remerciements à Achille Debrus pour l'organisation de cette remarquable journée doublée de découvertes requérant un approfondissement et, pourquoi pas ? , un retour individuel in situ, à la faveur notamment d'un billet « week-end découverte à Guise »

Raymond Sallé

ASSURANCE SOINS DE SANTE - HOSPITALISATION (ETHIAS)

Comme suite au courrier adressé à Mme la Ministre Simonet (voir bulletin du 3e trimestre) par notre administrateur Achille Debrus, vous trouverez, ci-dessous, les copies des réponses reçues.

A signaler que nous venons d'apprendre que les primes pour 2012 resteraient inchangées malgré la hausse du coût de la vie. Peut-être que nos différentes démarches ont contribué à ce statu-quo! (mêmes montants depuis le 1er janvier 2009.)

Mme-Dominique Simonet
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Monsieur Achille DEBRUS
Ancien Sénateur
Ancien Parlementaire wallon
Rue des Tilleuls 1a
6890 MERLEMONT
Bruxelles, le 22 Aout 2011

N° de réf.: PAFB0473.07.201100103
Votre contact: Franck BERTHEMY (TEL: 02501.78.20 - Fax: 02501.78.69)
Cellule d'attribution

Monsieur le Sénateur,

Voire courrier relatif à la discrimination en matière des montants des primes à l'Assurance volontaire Soins de Santé - Hospitalisation entre les enseignants de la Communauté française et les membres du Ministère, a retenu ma meilleure attention.

Je me vois contrainte - pour des raisons budgétaires - de m'en tenir à la position exprimée par l'A.G.P.E dans son courrier du 19.05.2009. Je rappelle toutefois à mon Administration qu'en guise de conclusion dans ce même courrier, elle s'engageait à vous fournir des informations relatives à une éventuelle modification de la réglementation en matière de primes, ce qu'elle n'a manifestement pas fait.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Ministre,
Marie-Dominique SIMONET



ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

Service général de Coordination, de
Campagne et de Relations sociales
Boulevard Léopold II, 44 - 1^{er} étage
1049 BRUXELLES

Monsieur Achille DEBRUS
Rue des Tilleuls, 1a
6890 MERLEMONT

Votre correspondant: A. DELVINNE
Tél: (02) 5339.47
M.F.:

Bruxelles, le 12/08/2011

02/AD/Secv. Rd. Soc./23/2011.

OBJET: Contrat collectif d'assurance - frais de soins de santé et hospitalisation.

Monsieur,

Par un courrier du 22 août 2011, Mme la Ministre SIMONET m'a transmis copie, pour réponse à votre adresse, du courrier que vous lui avez transmis, le 6 juin 2011 et qui se rapporte au contrat dont question à l'objet repris votre rubricage passé avec ETHIAS par l'Asbl APSS (Association pour la Promotion du Service social).

Je ne reviendrai pas trop longuement sur les développements de la lettre qui a été adressée le 19 mai 2009 aux responsables de votre asbl, puisqu'il apparaît que vous en détenez une copie (annexe 1 de votre courrier à Mme la Ministre).

En tout cas, la situation financière de l'APSS n'est en rien modifiée, ce qui signifie que ne recevra aucun subside public, celle-ci continue à fonctionner sur fonds propres. Le service social, quant à lui, a vu sa dotation budgétaire annulée, puisque celle-ci est amputée de 30.000 euros depuis l'année dernière.

Ces éléments ont d'ailleurs été communiqués oralement lors de la réunion des délégués sociaux, qui s'est tenue à JAMBES le 26 octobre 2010 et à laquelle ont participé votre Président, M. VAN MALDER, votre Vice-Président, M. CHARLIER et un administrateur M. GERARD. Je serais ravi de servir de médiateur d'éventuels différends sociaux ainsi que vous-même à une semblable réunion qui se tiendra au même endroit le 19 octobre prochain.

A cette occasion, M. ROQUELLE, Président de l'APSS, a annoncé que le contrat passé avec ETHIAS avait été renouvelé tel quel sans aucune modification du montant des primes en 2011 et le sera également en 2012 (cf. circulaire n° 3441 du 1^{er} février 2011).

Et d'informations glanées auprès d'ETHIAS, il s'avère que cette même situation prévaut pour l'année 2012. En fait, ETHIAS n'applique pas le formule de l'index médical au niveau d'un contrat collectif comme le nôtre, mais bien celle de l'index des prix à la consommation, ce qui autorise à dire que cette compagnie d'assurance respecte, toutes proportions gardées, à garder la situation sans contrôle.

Vous me direz que je ne réponds pas à la question de la discrimination que vous dénoncez au niveau du renouvellement de vos primes, de par l'intervention de l'asbl « service social du Ministère de la Communauté française » au niveau de celles-ci.

Mais je me permets de vous répondre que les dotations étant ce qu'elles sont (cf. lettre du 19 mai 2009 précitée), il n'est pas possible, du ressort de l'APSS ou des services sociaux d'ailleurs, de s'appuyer sur ce qui se passe, en l'occurrence, au niveau de cette asbl. Concernant l'APSS, transférer son avoir (quelques 10.000 euros) au service social et consacrer celui-ci au renouvellement partiel de la prime versée par les salariés? C'est une solution, peut-être, mais il serait alors question d'une opération « one shot ». Mais dans le grand nombre d'années, sans compter que le Fonds d'aide sociale ne serait plus actif et pour cause, rendant impossible toute aide à des membres du personnel qui commencent un retard important dans la liquidation de leur traitement... Finalement ce deux « si » comme le suggèrent l'un ou l'autre responsable de votre association? Cela paraît également bien improbable, étant donné que ces deux asbl ne gèrent pas les situations des mêmes catégories de personnel (personnel enseignant, d'une part et personnel de l'administration centrale, d'autre part), il serait fort difficile de faire se reconnaître des intérêts qui apparaissent tout à fait incompatibles. Et pour compléter votre information à ce sujet, le contrat assurance hospitalisation de l'asbl « service social du MCF », conclu d'ailleurs avec ETHIAS, est signé par le seul Ministre COLLET qui a la Présidence publique dans ses attributions.

En revanche, le comité d'administration de l'APSS devant se réunir dans le courant du mois d'octobre prochain, la question sera de nouveau posée de savoir s'il est utile ou non de lancer un appel d'offres européen au niveau de l'attribution du contrat, sachant, comme je l'ai précisé un peu plus haut, qu'ETHIAS a décidé de prolonger pour une nouvelle année les conditions qui étaient celles qui prévalaient en 2011 et les deux années précédentes.

Je suis conscient de ce que votre réponse qui vous est ici faite ne vous agréera sans doute pas, mais il faut bien se rendre compte de ce que les quelques personnes qui s'investissent bénévolement dans cette Asbl APSS ont hérité d'une situation fort complexe, qu'elles s'efforcent de gérer au mieux des intérêts de chacun et les circonstances d'avoir hérité, par un événement au contrat, celui qui était d'application au niveau des retraités, par exemple - je m'excuse d'insister à ce sujet - de cette démarche constructive.

A votre lire et à votre renommée, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président de l'asbl APSS,
Marcel ROQUELLE
Le Vice-Président,
Franck BERTHEMY

BON A SAVOIR

“ Une compresse froide placée sur l’endroit douloureux lorsque l’on est victime de contusions ou de foulures, peut-elle être dangereuse ? ”

Pour le Dr. Tom Teulingkx, généraliste et médecin du sport, en cas de contusion ou d’entorse, la meilleure chose à faire est d’appliquer la technique “ICE (glace), compression (un pansement compressif) et élévation (surélever le membre blessé). Une compresse glacée appliquée directement sur la peau risque de provoquer des brûlures, les lésions dues au froid et à la chaleur étant similaires.

L’application d’une compresse froide sur une articulation contusionnée ou foulée pour l’empêcher de gonfler n’est pas à proscrire pour autant, bien au contraire. Simplement, évitez le contact direct avec la peau. Intercalez un fin linge humide et ne laissez la compresse en place pas plus de dix minutes. Répétez l’application deux ou trois fois par jour au cours des premières 24 ou 48 heures. Ceci permettra de prévenir l’apparition d’hématomes, mais aussi de soulager l’inflammation et la douleur. Mieux encore, remplacez la compresse par un glaçon que vous frottez sur l’endroit douloureux pendant 5 à 10 minutes, afin de bénéficier à la fois de l’action du froid et d’un bon massage, tout en évitant le risque de gelures.

“ Le savez-vous? Grapa- la garantie de revenus aux personnes âgées ”

Quels sont les montants de la Grapa ?

Si vous cohabitez avec une ou plusieurs personnes... : le montant de base est de 7.477,20 € par an ou de 623,10 € par mois.

Si vous habitez seul : vous pouvez obtenir le montant de base majoré, soit 11.215,80 € par an ou 934,65 € par mois.

A partir du 1er septembre 2011, les montants de la Grapa sont augmentés de 2%.

Conditions :

1. Etre âgé de 65 ans.
2. Avoir la nationalité belge, être ressortissant de l’U.E ou d’un pays avec lequel la Belgique a conclu un accord, être réfugié reconnu, apatride ou de nationalité indéterminée.
3. Avoir son lieu de résidence principal en Belgique

A qui demander la Grapa ?

Soit le Service de Pension de votre Commune.

Soit l’Office des Pensions - Tél. gratuit : 0800/502.56

Victor Carlier

RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES

L'Association compte, à ce jour, un peu moins de mille membres. Hélas, tous ne s'acquittent pas toujours régulièrement de leur cotisation ... Ils oublient de le faire - c'est le cas le plus fréquent - ou... , bien malheureusement, ils ne sont plus de ce monde et nous n'en avons pas été avertis !

Afin de pouvoir continuer à vous proposer différentes activités et à faire paraître le « Bulletin des Retraités », le Conseil d'Administration a décidé de lancer une campagne de recrutement. Nous ne bénéficions d'**AUCUN** subside et la cotisation des membres est notre **SEULE** et **UNIQUE** source de revenus !

Une « loterie du recrutement » est lancée ! Comment y participer ? C'est très simple : tout membre de 'l'A.P.R.A.F.S., en règle de cotisation, il va de soi, qui fera parvenir à Mme Héraly - Allée du Jacquemart 2/12 à 1400 Nivelles, les nom et adresse de trois collègues retraité(e)s, susceptibles de s'affilier à l'Association, recevra, par retour du courrier, un bon numéroté de la « loterie du recrutement ».

Lors de l'Assemblée Générale de mars 2012, aura lieu le tirage au sort des numéros gagnants... qui recevront immédiatement leur lot.

Qu'on se le dise... et bonne chance à chacun(e) !

Le Conseil d'Administration

A VOS AGENDAS

1. Assemblée générale des membres le mardi 20 mars 2012 à l'Internat global autonome, à Nivelles. Conférence par le Docteur Crenier, endocrinologue. Sujet : Le glucose : du transport d'énergie aux diabètes.
2. Possibilité d'une excursion dans le sud namurois et la botte de Givet, dans la première quinzaine d'octobre
3. Voyage-excursion dans le Nord Pas de Calais (Arras, Boulogne, Nausicaa...) début juin

Remarque : plus de précisions sur les activités seront données dans le bulletin du 1er trimestre 2012

Le Conseil d'Administration

DES APPARTEMENTS AU LITTORAL POUR 2012

En juin et septembre 2012. Les membres de notre Association pourront encore profiter de la location d'appartements confortables situés sur la digue à la Panne.

Cette activité vous permettra de réserver un logement de vacances sans devoir vous déplacer et remplir des formalités particulières. A signaler aussi que la garantie à verser sera toujours prise en charge par l'ASBL et le prix de la location seront sensiblement les mêmes que ceux de 2011 (±640 euros par quinzaine et ± 330 euros par semaine).

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester le plus rapidement possible et ce, sans engagement définitif de leur part, auprès du responsable des réservations J.P. Charlier, 28, La Voie Qui Monte à 5020 Malonne, tél. 081/44 51 78.

Les prix réclamés par les agences étant fixés selon le nombre d'appartements loués et la durée des séjours, les contrats définitifs seront seulement établis début de l'année 2012

Le bel âge

*Le bel âge c'est bien à quinze ans
Quand on flirte sans penser au temps,
Au temps qui égraine les jours,
Les jours qui s'ouvrent à l'Amour.*

*Le bel âge c'est à vingt-cinq ans,
Qui voit venir le jeune enfant,
L'enfant qui dort sous la charmille,
L'enfant qui éclaire la famille.*

*Le bel âge c'est à cinquante ans
Quand, enfin, on est grand-parent,
Qu'on joue avec sa petite-fille,
Qui embellit toute votre vie.*

*Le bel âge c'est à septante ans
Quand on va danser hardiment,
Quand on admire la campagne,
Au bras d'une tendre compagne.*

*Chaque moment de la vie, je crois,
Peut être très grand moment de joie.
Il faut jouir de chaque instant,
Qui vous fait, de la vie, gourmand.*

Francis Duchesne

Symphonie d'oiseaux

*Dans la brune du matin qui dévoile l'aurore,
le merle est le premier qui lance ses vocalises
et l'étourneau s'engage pour crier le plus fort.
Le concert des oiseaux déjà se concrétise.*

*Dès les premières notes, l'énergie qui jaillit
des taillis, des futaies anime le colvert
qui rêvait sur le bord de l'étang endormi.
Il cancanne avec force pour réveiller ses pairs.*

*L'allégresse grandit et la corneille entame
un très long défilé de répons métalliques ;
elle encourage le choeur d'un bruyant amalgame
qui s'envole entraînant un chant polyphonique.*

*Le rouge-gorge discret déclame son prélude :
une mélodie douce qui fuse du peuplier.
Et la mésange égrène des notes en interlude
qui annoncent le vent qui plus tard va souffler.*

*Dans le couvert des blés, la caille qui margote
se faufile en courant pour cacher ses couleurs.
Tous les pigeons roucoulent, on dirait qu'ils complotent
pour que tout l'univers avec eux chante en choeur.*

Anne-Marie STORM (Bruxelles)

DECLARATION DE RUDY DEMOTTE SUR L'ECOLE

Dans son discours, à l'hôtel de ville de Bruxelles, le 27 septembre dernier, à l'occasion des 40 ans de la Communauté française, le Ministre-Président R. Demotte a tenu les propos suivants sur l'école :

« A l'échelle de l'Europe, notre enseignement ne souffre globalement pas d'un sous-investissement, mais reconnaissons que, parfois, il y aurait moyen de faire mieux avec le même budget. La volonté d'amélioration permanente devra être qualitative, impliquant, comme dans tous les secteurs, le dépassement des tabous et une volonté forte de décloisonnement au profit d'une collaboration optimisée ».

Et vous ? Qu'en pensez-vous ?

Partagez-vous les idées du Ministre-Président R. Demotte concernant l'école ?

Faites-le nous savoir en nous écrivant au siège social de l'Association.

Claude Van Malder

PERLES ENFANTINES

L'institutrice demande : Quand je dis « je suis belle », quel temps est-ce ? - Le passé, madame.

Que veut dire l'eau « potable » ? C'est celle que l'on peut mettre dans un pot.

Que faire la nuit pour éviter les moustiques ? Il faut dormir avec un mousquetaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : ERRATA

Dans la précédente brochure, deux coquilles sont intervenues dans la publication de la liste des membres. En premier lieu, il convient de rappeler que Mr Victor Carlier, ancien président de l'ASBL, domicilié avenue du Vallon, 27 - 1640 Rhode-Ste-Genèse (tél. 02/3584778) fait toujours partie du C.A. ainsi que du bureau en sa qualité de président honoraire.

La seconde erreur concerne Mr Bury, Jean : son numéro de téléphone est erroné. Il convient de lire 02/3548023.

A MEDITER ...

Extrait du MONDE, du mercredi 19 octobre 2011 : une pensée de Thomas Jefferson, 3e président des Etats-Unis, exprimée en 1802.

« Je pense que les institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos libertés que des armées entières prêtes au combat. Si le peuple américain permet un jour que des banques privées contrôlent leur monnaie, les banques et toutes les institutions qui fleuriront autour des banques priveront les gens de toute possession, d'abord par l'inflation, ensuite par la récession, jusqu'au jour où leurs enfants se réveilleront, sans maison et sans toit, sur la terre que leurs parents ont conquise ». Etonnant, non !

AGENDA CULTUREL

BRUXELLES

11 Arrivées de la ville de Bruxelles, rue des Tanneurs, 65

« Trois hommes et la Grand-Place, histoire d'une rénovation ». Des archives sonores plongeant le visiteur au cœur d'un des plus fameux classifs de restauration que connaît la capitale.

Jusqu'au 23 décembre | du lundi au vendredi, de 9 à 16 h ; le dimanche de 10 à 17 h.

Entrée : 3 €. - Tél. 02.279.43.50. www.archives-bruxelles.be

21 Bibliothèque royale de Belgique, bd de l'Empereur, 2

« Mémoires flamandes ». Exposition de 140 manuscrits enluminés parmi les plus prestigieux.

Jusqu'au 31 décembre | du lundi au samedi, de 9 à 17 h. Fermé les jours fériés.

Entrée : de 3 à 7 €, enfants : 5 €. - Tél. 02.519.53.11. www.kbr.be

21 Hôtel de ville, Grand-Place

« L'Age du Pluripartisme en Roumanie ».

Peintures de Nicolae Grigorescu (1838-1907).

Jusqu'au 15 janvier | de 10h30 à 18 h.

Entrée : de 2,5 à 6 € ; Tél. 02.279.64.31. www.beopass.be

21 Musée des Lettres et des manuscrits, Galerie du Roi, 3

« Georges Simenon, parcours d'un écrivain belge ».

Lectures et manuscrits de Pasteur, photos, ainsi que des écrits de ses contemporains (Gleis, Sartre, Coenans, Chérel...) et œuvres de prédilection (Balzac, Flaubert, Verne, Dumas...).

Jusqu'au 24 février | du mardi au dimanche, de 10 à 19 h.

Entrée : de 3 à 7 € ; Tél. 02.346.52.06. www.mlslib.be

21 Musée du Roi, Grand-Place

« Bruxelles à Pequeville ».

59 aquarelles réalisées entre 1894 et 1897 par J. Caraba, sur commande de Charles Haix.

Jusqu'au 31 décembre | du mardi au dimanche, de 10 à 17 h.

Entrée : de 1,5 à 3 €. - Tél. 02.279.43.50. www.bruxelles.be

21 Musée de l'Armée, Parc du Cinquantenaire, 3

« Marcel Vanlot, 180dames sur une décade ogive ».

Caricatures de Marx et Vanlot qui racontent les épisodes clés depuis les attentats du 11 septembre jusqu'à la mort de Ben Laden.

Jusqu'au 31 janvier | du mardi au dimanche, de 9 à 12 h et de 13 à 16h45.

Entrée libre. - Tél. 02.737.78.33. www.kba-arme.be

21 Musée Royal d'Art et d'Histoire, Parc du Cinquantenaire, 10

« Le progrès vient du ciel, histoire de la Sabena ».

Les uniformes des hôtes de l'air entre 1947 et 2001, des affiches et de nombreux manuscrits sont présentés.

Jusqu'au 26 février, du mardi au dimanche, de 10 à 17 h.

Entrée : de 2 à 8 €. - Tél. 02.741.72.11. www.mrah.be

21 Musée Royal Maurice, rue Knapen, 135, Jette

« Henri-Jean Cloon, peintre belge à Montparnasse ».

Sélection d'œuvres significatives et de documents personnels de l'artiste (1888, +1975).

Jusqu'au 23 janvier | du mercredi au dimanche, de 10 à 18 h.

Entrée : de 6 à 7 €. - Tél. 02.428.26.26. www.musee-royal-maurice.be

21 Musée bruxellois de Fluorologie et du Travail, rue Renfort, 27, Molenbeek-Saint-Jean

« Geyson en film... un dessin pour la vie ».

Cette exposition couvre 2 siècles d'histoire en illustrant l'évolution des idées sur la sécurité et la

sécurité au travail au travers de trois thèmes : la famille, l'école et le monde du travail.

Jusqu'au 12 février | du mardi au vendredi, de 10 à 17 h, les mercredi et dimanche, de 14 à 17 h.

Entrée : de 3 à 5 €. - Tél. 02.418.10.88. www.infonderie.be

MONS

Musée des Beaux-Arts, rue Neuve, 3

« Le modèle a bougé ».

Comment un artiste peut-il capturer ce qui n'est que transitoire, comment peut-il représenter son modèle sans en figer la représentation ? Illustré par de grands peintres, sculpteurs,

photographes,...

Jusqu'au 3 février | du mardi au dimanche, de 11 à 16 h.

Entrée : de 3 à 6 €. - Tél. 065.40.53.30. www.beau.mons.be

CHARLEROI

« Musée de la photographie, av Paul Pastur, 11, Mout-sur-Marchienne ».

« Le temps des cerises, le classique en photographie ».

Lecture critique des photos de l'insurrection de la Commune de Paris insistant sur le rôle du

photographe et les conditions de la photographie au 19^e.

Jusqu'au 15 janvier | du mardi au dimanche, de 10 à 18 h.

Entrée : de 3 à 6 €. - Tél. 071.43.98.10. www.musee-photo.be

LIEGE

11 Trésor de la Cathédrale, rue Beaux-Formes, 6

« Au temps du Roi-Soleil ».

« La conversion de Saint-Paul », tableau de 1666 de Barthélemy Flimel, retrouvé

intégralement sur son emplacement original dans la cathédrale. L'expe présente également un

excellent vu d'un ouvrage du 17^e.

Jusqu'au 23 janvier | du mardi au dimanche, de 13 à 17 h. Visite guidée à 15 h.

Entrée : de 5 à 8 €, enfants : 3 €. - Tél. 04.332.61.52. www.auno-roi-soleil.trésorliege.be

21 Grand Curtius, Ferronnerie, 136

« Erasmé du Bevilas ».

Un prince ligérien dans l'Europe moderne. A l'instar des 400 ans de sa disparition, découverte

de sa prison hors du contexte, humaniste, moderne et catholique, et de son époque caractérisée

entre la fin de la Renaissance et le début des temps modernes.

- « Français véritable ».

A partir de 1599 des milliers de Français émigrent en Espagne. A la fin de cette époque, la guerre

espagnole s'empare et débute dans la production européenne du 16^e au 18^e s.

Plus de 200 pièces provenant de collections privées de trois musées italiens, du musée de verre

de Düsseldorf, de la Cité de la céramique de Sèvres ainsi que du Grand Curtius, illustrent cette

piéride.

Ces deux expositions, jusqu'au 20 mai 2012 ; du mercredi au samedi, de 10 à 18 h.

Entrée : de 5 à 9 €, enfants : 3 pour Erasmé, 6 pour le français (cf. internet), gratuit le 1^{er}

dimanche du mois. - Tél. 04.221.93.39. www.beauxartsliege.be

ANDRLENNE

Musée de la céramique, rue Charles Lepierre, 29

« Céramique de Furt déce en Belgique ».

Des œuvres maîtresses d'artistes de renom et des productions à caractère plus industriel.

Jusqu'au 8 janvier | du mardi au vendredi, de 9 à 12 h et de 13 à 16h30, les mercredi et

dimanche de 14 à 17 h.

Entrée : 1,5 à 4 €, enfants : 3 €. - Tél. 083.84.41.81. www.ceramandenne.be

NAMUR

11 Musée d'Art et d'Archéologie, rue Fumal, 12

« Auguste Rodin-Frédéric Hops, entrepreneurs humains ».

Confrontation d'une sculpture de Rodin de Hops et de Rodin.

Jusqu'au 8 janvier | du mardi au dimanche, de 10 à 18 h.

Entrée : 1 à 3 €. - Tél. 081.77.67.55. www.musee-namur.be

21 Musée des arts anciens du manuscrit, rue de For, 24

« Regard sur le bien ».

Trajectoires, usages, lepis et autres objets bleus dans l'art et l'archéologie

Jusqu'au 15 janvier | du mardi au dimanche, de 10 à 18 h.

Entrée : 1,5 à 5 €, enfants : 3 €. - Tél. 881.77.67.54. www.musee-des-arts-anciens.be

NOTRE CALENDRIER .. ENCORE DES PRECISIONS

Comme suite aux articles parus dans les brochures 120 & 121 de cette année, nous avons reçu un nouveau courrier signé par notre collègue retraité Michel Vanderpypen de Ligny. Vous en trouverez le contenu ci-dessous.

« C'est avec un grand intérêt que j'ai parcouru les articles intitulés notre calendrier », parus dans les n^{os} 120 et 121.

Cependant, à propos du calendrier grégorien, il n'a pas suffi de rattraper le retard en passant du 4 au 15 octobre 1582. En effet, si l'on ne s'en était tenu qu'à cela, on retombait dans le même travers que le calendrier julien.

Le pape Grégoire XIII sous les conseils de l'astronome Eusebio Vercellese d'Alexandrie, a décrété par une bulle qu'il fallait supprimer 3 années bissextiles séculaires sur une période de 400 ans.

Seules sont bissextiles les années séculaires divisibles par 400 telles que 1600, 2000, 2400 ...

C'est ainsi que 1700, 1800 et 1900 ne furent pas bissextiles et il en sera de même pour 2100, 2200, 2300.

Pour les philatélistes, je signale que la poste vaticane a émis un bloc en 1982 à l'occasion du quadricentenaire de calendrier grégorien (copie ci-jointe).



GRAND CONCOURS DE FIN D'ANNEE

A l'occasion des fêtes et à l'initiative de l'un de nos membres, nous organisons un « concours littéraire ». Des prix, sous forme de bouteilles de champagne et de vin, récompenseront les 3 premiers gagnants, après éventuel tirage au sort qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale de mars 2012.

Objet du concours : Il s'agit de retrouver les auteurs des 5 phrases célèbres reprises ci-dessous :

1. Une vie, voyez-vous, ce n'est jamais si bon, ni si mauvais qu'on le croit.
2. Le beau pour un crapaud, c'est la crapaude.
3. ... Passant, ne fais ici de bruit, garde bien que tu ne l'éveilles car voici la première nuit que le pauvre ... (nom de l'auteur) sommeille.
4. L'horreur et la fatalité se sont donné carrière dans les siècles : à quoi bon mettre une date à l'histoire que j'ai à vous raconter.
5. Il faut devenir vieux de bonne heure pour rester vieux longtemps.

Pour départager les lauréats, répondez à la question subsidiaire suivante : combien de réponses exactes recevrons-nous ?

Les réponses écrites doivent être envoyées pour le 10 mars 2012 au plus tard à l'adresse ci-après : Jacques Delfosse, rue Bequet n°3 à 5000 Namur.

BILLET D'HUMEUR : LE BRUIT

La musique est un bruit qui coûte cher, soutint Léopold II.

Transposons : le bruit coûte cher à la santé, à notre équilibre.

Le bruit, ce fléau contemporain, nous concerne tous, que la peau du visage soit lisse ou imberbe, tannée ou burinée.

La jeunesse évacue la réalité du danger. Comme l'idée de la mort ou le risque du sida.

La vigueur et la vitalité de leur âge gomme souvent l'aperception.

Et, les autorités semblent peu enclines à contrecarrer cette manne d'électeurs.

Hors la législation du travail qui s'emploie à la protection des travailleurs, les pouvoirs publics se soucient peu de remédier à l'avalanche de décibels qui submerge le citoyen.

La rue de la cité est bruyante (circulation automobile, motos, sirènes des ambulances ou de la police, revêtement inapproprié de la chaussée, les haut-parleurs, les alarmes, les marteaux-pics ...).

Les immeubles modernes à ossature en béton également. Le moindre percement y est perçu partout.

Ah, le bruit !

Les activités de délasserment, n'y échappe pas davantage : on sait que les festivals ont haussé de 40 dB le niveau de bruit en 40 ans.

De même pour les concerts.

J'ai renoncé à revivre en 2012 la mésaventure subie lors de l'édition 2011 du spectacle « âge tendre et tête de bois ». En me bouchant les oreilles, je comprenais encore parfaitement les paroles des chanteurs. Adeptes de la « vieille » chanson française, j'ai estimé qu'elle était desservie par ce nuisible bombardement de décibels. Suis-je sévère, en soutenant que cette production, louable en soi, se détourne de l'art, de l'expressivité, de la délicatesse, au profit du spectacle et de la rentabilité (le nombre de spectateurs)?

Je garde agréablement en mémoire les ducasses de mon enfance. La musique mécanique produite par les cylindres ou les cartes perforées ne traumatisait pas le tympan.

A Liège, l'incontournable foire d'un mois et demi, que je fréquente pour le plaisir des enfants de la famille, engendre également des nuisances car chaque forain, par émulation, hausse inutilement le ton à la faveur des moyens d'amplification de plus en plus performants (assourdissants). Il en résulte - pour quelle valeur ajoutée ? - plus de bruits, plus de nuisances pour les riverains situés à bonne distance, non pas plus d'attention du passant. Elle serait tout autant captée, et peut-être davantage, si tous les forains se remettaient à le héler comme jadis.

Imaginons que demain, pour se mettre à la page, les vendeurs au marché utilisent au maximum les moyens d'amplification pour attirer les acheteurs, et détourner le chaland de sa pratique habituelle. Je me détournerais des marchés et des halles.

Et, que dire de certaines « fêtes » - pas celles de tous - de la « musique in » subventionnée par nos élus, véritables déluges, trois ou quatre jours et des heures durant et jusque dans la nuit, de perçants aigus et de basses faisant vibrer les vitres et fuir les riverains valides.

Subventionner ces musiciens ne me contrarie pas au niveau du principe bien que je considère - opinion naturellement discutable - que mettre leur musique sur un même plan que la musique classique n'est pas du meilleur goût. Soutenir et subventionner de nouveaux moyens d'expression ? Certes oui, mais en veillant strictement au respect des recommandations de la Faculté et au bien-être du citoyen. Des mesures furent bien prises pour remédier au tabagisme passif, pour imposer la ceinture. Pourquoi pas, contre le vacarme, par exemple, en le délocalisant au diable vauvert, en le dépaysant au milieu des champs ou dans une clairière ? Privilège des fans, ils en profiteraient seuls. Mais je m'emballe. Car Werchter et le Pukkelpop sont à l'écart de la cité si je ne m'abuse.

Les risques pour la santé d'un excès de nuisance sonore - volume et durée d'exposition sont bien décrits par l'OMS et préoccupent notre Ministère de la Santé.

En Belgique, au contraire de la France, les pouvoirs locaux mettent peu d'empressement, hors déclarations, à prévenir ou à juguler les débordements.

Des textes existent tant au niveau européen qu'au niveau national. Encore faut-il la volonté de les appliquer. La Flandre voulant réglementer le niveau sonore des concerts s'est heurtée à un tollé en janvier 2011. Tout en comprenant les préoccupations de la ministre, Madame Schauvliege (100 dB maximum + des mesures contraignantes), le député régional flamand Herman Schuereman, organisateur du festival de Werchter, a estimé que la Flandre se tirait une balle dans le pied et menaçait l'industrie musicale flamande.

Des directeurs de salles, même subventionnées par la Communauté française, veulent contenter leur public. Pognon et non éducation.

Maints organisateurs estiment que le bruit est un fait culturel. C'est surtout une inattendue sujétion. Au delà d'un certain seuil - 105 dB - naît une dépendance qu'exploitent les groupes musicaux (La Libre Belgique du 21.01.2011).

Récemment, j'observais à la télévision, son coupé, que les musiciens d'un groupe de « hard music » avaient pris soin de mettre des bouchons. Pas le public malgré les recommandations.

Quel est l'intérêt à faire du tintamarre si musiciens et spectateurs doivent se protéger les oreilles. Ah oui, c'est culturel.

Le goût relève surtout de l'éducation et de la réflexion. Discutant, lors d'une représentation de Rigoletto à l'opéra de Liège avec trois rhétoriciennes chargées d'un reportage par leur professeur, elles m'assurèrent de leur dédain pour la musique de l'opéra et apprécier sans réserve la musique cacophonique.

La pub à la télévision, je lui clos le bec. Je sais, je sais, ce n'est point le volume, qui augmente ; une modification de l'intensité ou de la densité des sons en donnent l'impression. Qu'importe ! Le résultat est l'obtention de l'effet inverse à celui recherché car même muette, cette pub crispe et engendre un sentiment de rejet.

A propos de pub et du bruit, je me souviens de l'une d'entre elles diffusée il y a 15-20 ans.

Imaginez un champ de blé à hautes tiges comme il n'en existe plus (les basses tiges limitent la verse), comme ont disparu les saisonniers, les dizeaux, les bonnes vieilles meules dans lesquelles Mireille aimait se coucher, ...

Imaginez ce grand champ et un apaisant silence. Quel divin bonheur. Puis, dring, dring, dring. Du milieu du champ, un homme se lève - il n'est pas dénudé - GSM à la main. Il affiche ostensiblement sa satisfaction. Et la pub d'affirmer : la liberté. De je ne sais plus quoi. J'aurais plutôt dit asservissement ; car ou ce bonhomme avait besoin de se reposer, ou de muser, ou il était en galante compagnie, et il devait être dérangé. Dans sa situation, tel aurait été mon sentiment.

J'ai renoncé au cinéma. Non par désamour mais en raison des pics sonores qui y sont atteints lors de la pub ou de la présentation des prochains films.

La pollution sonore engendre de dommageables effets pour la santé.

En voici, ci-après, un aperçu paru dans un article de la revue Solidaris n°3 de 2011 :

- 1) effets physiques : lésions auditives, troubles du sommeil, maux de tête, problèmes cardio-vasculaires, augmentation de la pression sanguine ;
- 2) effets psychologiques : stress, nervosité, tension, irritabilité, perturbation du sommeil, troubles de la communication ;
- 3) effets sociaux : difficultés de communication, agressivité, jugements portés sur les autres, ségrégation sociale (ghettos du bruit).

Quelques informations extraites de la même revue que reprennent maints autres périodiques ou sites internet :

- 1) Opter pour la prévention : le seuil de la douleur auditive (120 dB) est supérieur au seuil du danger (85 dB) qui recommande d'adopter une attitude préventive.
- 2) Quelques balises pour comprendre : - à moins de 85 dB, il n'est pas nécessaire de surveiller la durée d'exposition ; la durée d'exposition quotidienne tolérable sans protection est d'une heure, à 94 dB, de 15' à 100 dB, de 5' à 105 dB.3 ;

Les réflexes qui protègent :

- Limiter le niveau sonore d'exposition : lorsque cela est possible, baisser le niveau d'émission, s'éloigner de la source sonore, porter des protections (casques, antibruit, bouchons),...
- Même agréable une musique peut faire mal. Les risques auditifs sont peu liés au plaisir ou la qualité du son.
- L'écoute d'une musique agréable ou un bruit déplaisant présente quasiment les mêmes risques.
- Que faire en soirée ou pendant les concerts ? S'équiper de bouchons d'oreille, s'éloigner des enceintes et s'octroyer des moments de calme.
- Des baladeurs moins agressifs. Pour y arriver : réduire le volume et limiter l'écoute à moins d'une heure de suite à volume moyen.

« Un Belge sur quatre dort mal a cause du bruit », tel est le titre d'un article du Soir daté de 26 juillet 2010.

Veillez noter que le décibel est une grandeur qui suit une progression logarithmique. Les décibels ne s'additionnent donc pas. Deux bruits de 80 dB aboutissent à une valeur de 83 dB.

Un petit conseil : si vous faites fréquemment répéter plus haut ses propos à votre conjoint, écarterz l'idée qu'il (elle) murmure ou susurre, marmotte ou chuchotte.

Votre audition est fautive. Je mis du temps à le saisir.

Raymond Sallé

IN MEMORIAM

• Le 14 janvier 2011, est décédé à Waterloo Gilbert MARECHAL, proviseur honoraire à l'Athénée royal Riva Bella de Braine-l'Alleud. Il était né à Houdeng-Goegnies le 19 mars 1926. Ses funérailles ont eu lieu à Waterloo le 18 janvier.

• Le 3 mars 2011, est décédée à Mouscron Guy BAILLY, professeur honoraire d'éducation physique l'I.T.E. et au Lycée d'Etat de Mouscron. Il était né à Grand-Axhe le 26 décembre 1937.

• Le 10 mars 2011, est décédé à Mouscron, Roger DEVOS, secrétaire de direction honoraire à l'I.T.E. de Mouscron. Il était né à Mouscron le 28 décembre 1924.

• Le 13 avril 2011, est décédée à Gembloux Yvonne HULLOT épouse de Charles DEFRECHEUX, inspectrice honoraire de l'enseignement secondaire (cours techniques) de la Communauté française. Elle était née à Pommeroeul le 23 mars 1924. Ses funérailles ont eu lieu à Gembloux le 18 avril.

• Le 23 avril 2011, est décédé Louis LEFEBVRE, directeur honoraire de l'Ecole normal de Verviers et professeur d'histoire honoraire au conservatoire de Verviers. Il était né à Leers-Nord le 22 février 1921. Ses funérailles ont eu lieu le 28 avril 2011.

• Le 1er juin 2011, est décédé à Bruxelles Claude DEMAN, ancien professeur de français à l'I.T.E. de Mouscron et l'Ecole secondaire d'enseignement spécialisé de Frasnes-lez-Anvaing. Il était âgé de 59 ans.

• Le 23 juin 2011, est décédé à Barvaux-sur-Ourthe Jean LUCAS, ancien professeur d'éducation physique à l'Athénée royal de la Roche-en-Ardenne et inspecteur pour l'enseignement spécialisé. Il était né à Namur le 8 février 1933. Ses funérailles ont lieu dans la stricte intimité familiale.

• Le 30 juin 2011, est décédé à Jette Willy VANHENDEN, premier correspondant à la recherche honoraire à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il était né à Berlare le 13 juillet 1926. Ses funérailles ont eu lieu à Jette le 7 juillet.

• Le 5 juillet 2011, est décédée à Herseaux Gisèle SAUSSEZ, épouse Alphonse SAUDOYER, chef d'atelier honoraire de la section coupe couture à l'institut technique de l'Etat de Mouscron. Elle était née à Quiévrain le 20 février 1931.

• Le 12 juillet 2011, est décédée à Bruxelles Anne LIVIN, professeur à l'Athénée royal de Pont-à-Celles. Elle était née à Watermael-Boitfort le 12 décembre 1955. Ses funérailles ont eu lieu à Mons le 18 juillet.

• Le 22 juillet 2011, est décédée à Tournai Agnès ROBERT, professeur honoraire (mathématiques) à l'Athénée royal de Mouscron. Elle était née à Tournai le 21 juillet 1910.

• Le 5 août 2011, est décédée à Huy Marie-Louise PAYE, veuve JADOT, institutrice primaire à l'Ecole normale d'Andenne et ensuite au Lycée d'Etat de Namèche. Ses funérailles ont eu lieu au crématorium de Gilly le 9 août 2011, suivies du dépôt de l'urne au cimetière de Surlemez-Couthuin. Elle était née à Seilles le 13 mai 1937.

• Le 11 août 2011, est décédé à Liège Vincent PLUMACKER, ancien directeur de l'Ecole primaire de l'Etat à Siegen (Allemagne). Il était né à Andrimont le 16 juillet 1931. Ses funérailles ont eu lieu à Liège le 17 août.

• Le 16 août 2011, est décédé à Ottignies Jules SCHMITZ, professeur honoraire (langue maternelle) à l'Athénée royal de Rixensart. Il était né à Bastogne le 27 septembre 1929. Ses funérailles ont lieu à Rixensart le 23 août.

• Le 18 août 2011, est décédée à Bruxelles Simone TOUSSAINT, directrice honoraire de l'Ecole moyenne de l'Etat de Ganshoren. Elle était âgée de 95 ans. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité.

• Le 21 août 2011, est décédé à Fosses-la-Ville Yves PESTIAUX, ouvrier-chauffeur à l'Internat autonome de la Communauté française de Saint-Servais. Il était né à Saint-Servais le 2 septembre 1958. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Servais le 2 septembre.

• Le 24 août 2011, est décédé à Godinne Willy JOLY, directeur honoraire et fondateur de l'Ecole fondamentale autonome de l'Etat de Mettet. Il était né à Blankenberghe le 23 mai 1928. Ses funérailles ont eu lieu à Mettet le 27 août.

• Le 28 août 2011, est décédée Arsimont Monique MARIQUE, veuve Michel GREGOIRE, ancienne ouvrière d'entretien à l'Internat autonome de la Communauté française de Tamines. Elle était née à Fosses-la-Ville le 9 août 1947. Ses funérailles ont eu lieu à Arsimont le 31 août.

• Le 28 août 2011, est décédé Massimo BENEDETTI, professeur de mathématiques à l'Athénée royal de Forennes. Il était né le 31 janvier 1951. Ses funérailles ont eu lieu à Tamines le 1er septembre.

• Le 3 septembre 2011, est décédée à Alsemberg Andrée GATHY, professeur honoraire (biologie) à l'Athénée royal de Nivelles. Elle était née à Auderghem le 22 juillet 1934. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle le 9 septembre.

• En septembre 2011, est décédée Fernande VANDENDORPEL, veuve Richard GODIN, ancienne enseignante de l'Ecole primaire « Prince de Liège » de Kinshasa de 1967 à 1992. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle

- Le 8 septembre 2011, est décédé à Anderlecht Claude MARCO, professeur honoraire de l'Université de Mons-Hainaut. Il était né à Uccle le 14 février 1934. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité.
- Le 11 septembre 2011, est décédé Claude GALLET, administrateur en retraite de l'Internat de l'Athénée royal de Martelange. Il était né à Marcinelle le 30 avril 1940. Ses funérailles ont eu lieu à Fauvillers-Wisembach le 14 septembre.
- Le 17 septembre 2011, est décédé à la Hulpe Julien GARSOUX, professeur émérite de l'Université Mons-Hainaut. Il était né à Thimister le 4 mars 1928. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
- Le 18 septembre 2011, est décédé à Liège Etienne HELIN, professeur émérite à l'Université de Liège. Il était né à Liège le 11 décembre 1923. Ses funérailles ont été célébrées le 22 septembre.
- Le 23 septembre 2011, est décédé à Mont-Godine Roger NITELET, professeur honoraire (géographie) à l'Athénée royal de Bertrix. Il était né à Pont-à-Celles le 13 mars 1936. Ses funérailles ont eu lieu à Bertrix le 27 septembre.
- Le 23 septembre 2011, est décédé à Bruxelles Huguette CASTERMAN, épouse Jacques BRICHAUT, éducatrice honoraire de l'Athénée royal de Jette. Elle était née à Familleureux le 7 septembre 1931. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle le 29 septembre.
- Le 1er octobre, 2011 est décédée à Saint-Mard Ginette VERMAEREN, épouse Jean IKER, ancienne professeur de musique de l'Athénée royal d'Athus. Elle était née à Athus le 21 août 1936. Ses funérailles ont eu lieu à Arlon le 4 octobre.
- Le 1er octobre 2011, est décédé à Ath Pierre DELVOYE, professeur honoraire de l'U.L.B.. Il était né à Ath le 12 août 1945. Ses funérailles ont eu lieu à Frasnes-lez-Anvaing le 6 octobre.
- Le 2 octobre 2011, est décédé à Bruxelles André MARTIN, professeur honoraire aux Athénées royales de Schaerbeek et de Watermael-Boitsfort. Il était né le 9 avril 1925. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle le 6 octobre.
- Le 7 octobre 2012, est décédé Woluwé-St-Pierre Jean DRAPS, professeur émérite de l'Université d'Anvers et ancien professeur de langues germaniques à l'Athénée royal d'Etterbeek. Il était né à Laeken le 8 novembre 1918
- le 10 octobre 2011, est décédé à Tournai Jacques LOIN, ancien professeur de menuiserie à l'I.T.E. de Mouscron. Il était né à Brasmenil le 7 février 1933.
- Le 11 octobre 2011, est décédé à Bierges Ernest MEAN, professeur ordinaire honoraire et ancien doyen de la Faculté des Sciences Appliquées de l'Université de Liège. Il était né à Liège le 22 janvier 1917. Ses funérailles ont eu lieu à Rixensart le 14 octobre.
- Le 31 octobre 2011, est décédée à Bruxelles Marguerite FTREEL, professeur honoraire (arts plastiques) à l'Athénée royal de Rixensart. Elle était âgée de 80 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Uccle le 5 novembre.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez à H.Vets, chaussée de Charleroi, 49 à 1471 Loupoigne les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, âge, date du décès, lieu des funérailles,...)

PETITES ANNONCES

- A vendre oeuvres complètes d'Honoré de Balzac - 40 volumes comprenant la comédie humaine (33), le théâtre (2), les contes drolatiques (2), des oeuvres diverses (3), illustrations gravées sur bois. Editeur : Louis Conard, Paris - Prix 180 euros - Tél. 071/38.53.90.

- France : à louer studio équipé pour 4 pers. max. , à proximité du lac Saint Point (sud de Pontarlier dans le Doubs et à 15 km de la Suisse) 900 m d'altitude. Endroit calme, idéal pour la marche, VTT, détente, visites... près des pistes de ski. Tél. : 071/71 21 74.

- A saisir ! Valais Suisse dans superbe village d'Ovronnaz, loc. splendide appt 2/6 pers. lux. équipé - très grand confort - immense terrasse sud-vue splendide- soleil - centre thermal - belles prom. ski-etc. Prix très bas toute l'année par jour ou par semaine tout compris. Envoi de doc. et photos, Tél. : 02/653.35.25.

- Souhaite échanger, pour collection, petits savons d'hôtels et flacons de parfum. Peut aussi offrir sacs en papier et carrés de sucre. Tél. 065/65.21.90.

- A vendre oeuvres complètes de G. Simenon en 66 volumes (18 x 33 cm.). Edition Rencontre à Lausanne 1968. Tél. : 071/38.53.90.

- A vendre collection complète (depuis 1935) des chromos LIEBIG + albums Liebig adéquats. Tél. : 02/354.65.77 (avec répondeur)

- A vendre 8 volumes Focus encyclopédies nouvelles internationales Bordas, par ordre alphabétique, état neuf, prix à convenir. Tél. : 0498/766 923.

- Ateliers de peinture décorative et vente en ligne www.la-magie-de-lart.com Tél. : 0474/493 501 ou 0475/807 489.

- A vendre – Bruxelles à travers les âges, Louis Hymans, 2 vol. ill. plans 1884 – Essai sur la révolution belge, Nothomb, Ed. Mertzbach 1876 – La France héroïque et ses alliés 1914/1919, 2 vol. Larousse 1919 – Théâtre complet de E. Rostand, 4 vol. ill/ Ed. Lafitte 1910 – Héros et Martyrs, Fusillés 40/45 Bxl. – Cours familial de littérature Lamartine 22 vol. 1860/1865 – Livres Artis + images Artis et Historia. Tél. : 02/216.85.81.

- A louer Côte d'Azur 20 km de St Raphaël, villa 3 ch., avec douche, gde terrasse avec piscine, 20 ares de terrain avec rivière, à proximité tennis, golf et Verdon - tél. 0476/416 531

- A vendre Histoire de Belgique H. Pirenne - 4 volumes, format 25/32 - éditions La Renaissance. Très bon état . 50€ - Tél. 067/21.32.37.

- A vendre :

- 1 stylo Parker 51 (capuchon or) et 1 stylo parker 21. En parfait état.

- 1 vase Val-St-Lambert rouge, un autre vert et 1 cendrier Val-St-Lambert vert. Tout impeccable.

- Un ensemble de livres et aussi de revues sur les chemins de Fer. Tout est très récent et en parfait état.

- Une centaine de minéraux. Prix très bas. Soit en lot soit à la pièce.

Tél. 02/354.63.53

- Espagne (Promotion) : à louer villa située à Calonge (près de Palamos et Playa de Aro) Tt confort - 3 ch - 2 sdb - garage, piscine, endroit très calme, vue imprenable s/mer - tv avec chaînes françaises. Tél. 068/44.98.01.

- Station de ski du Collet d'Allevard à 10 km de la ville d'Allevard-les-Bains (près de Chambéry) à louer toute l'année studio cabine 4 pers. situé 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal . Prix « écrasé » en dehors des vacances scolaires d'hiver (belges & françaises). GSM : 0478/739 744

- Recherche Pol STALLAERT, marin ayant quitté la section Sc A à l'EN de Nivelles en 1965. Parents concierges à l'Ecole normale de Nivelles à cette époque. Réponse à Bouquiaux Fernand, rue Les Cullus, 54 à 1440 Braine-le-Château.

- A vendre quantité de livres en très bon état (1 seul lecteur) de : Harlan Coben, John le Carré, Ludluw, S.A.S., etc... Prix symbolique . Tél. : 063/60.03.78

- A vendre ARTISCOPE (10/14 ans) Etude du Milieu - 9 fardes - 60 livrets / Histoire de Belgique (7 à 77 ans) cinq fichiers (vie-religion-sciences-économie-politique) / Livres divers (France) Liste sur demande.

- Côte d'Azur - Villa à louer en juin - 3 ch. - Piscine - Rivière - Terrain clôturé- à 20 km de St Raphaël - 0476/41.65.31

Si vous désirez que votre petite annonce soit réinsérée dans le Bulletin durant l'année 2012, adressez votre texte à Jean-Pierre CHARLIER - 28, rue de la Voie qui Monte - 5020 Malonne.

Six euros pour l'année 2012

- POUR VOUS (RE)AFFILIER

A l'Association pour la promotion de la retraite

active, fraternelle et solidaire

- ET VOUS (RE)ABONNER

AU BULLETIN

DES

RETRAITES

il vous suffit de verser le montant de la cotisation en indiquant l'année

au compte **000-133 76 46-16** à l'aide d'un virement ordinaire

ou à l'aide d'un virement européen au compte **IBAN - BE72 0001 3376 4616**

BIC-BPOTBEB1

de l'Association pour la promotion de la retraite active,

fraternelle et solidaire à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les bulletins de l'année civile qui paraîtront à partir
de la date de votre versement .

Responsable de la trésorerie et de l'expédition :

Mme Marcelle Héraly Tél. 067-21.32.37

Allée du Jacquemart, 2/12 - 1400 Nivelles

marcelleheraly@hotmail.com

Retrouvons la bonne route !

*Chaque jour nous offre l'occasion de tester
Le respect que les gens devraient montrer.
On est très loin de la base minimale
Qu'on pourrait trouver dans une vision idéale.*

*Nous avons, la semaine dernière,
Encore vécu des journées sans barrière.
Un rallye d'autos était donc sensé
De plusieurs villages, « normalement », traverser;*

*Certaines personnes bien éduquées
Ont parfaitement agi en toute légalité.
Ce ne fut pas le lot de certains « corsaires »
Qui du bien d'autrui n'avaient plus rien à faire.*

*On a vu bon nombre piétiner nos champs
Sans aucunement perdre de temps.
Les bouteilles vides jonchaient le sol.
Aucun n'y mettait de bémol.*

*Si vous suivez bien les médias
On entend de bien tristes débats.
On a dû créer une commission
Pour traiter des actes de perversion.*

*Pierre Perret a commis une nouvelle chanson
Pour dénoncer la femme en prison.
La burka, très justement est dénoncée
La femme, pour certains, est peu appréciée.*

*Nous connaissons depuis deux ou trois décennies
Augmentation très prononcée des vilenies.
Il est temps de vouloir donner
A nos enfants, un autre type de société.*

*La suprématie du goût du factice
N'est sûrement pas terrain propice.
Revenon-en aux vraies valeurs
Retrouvons chaleur et bonheur*

Francis Duchesne